

Charte de bientraitance



Tout professionnel travaillant chez LES PETITS CHAPERONS ROUGES s'engage à :

1

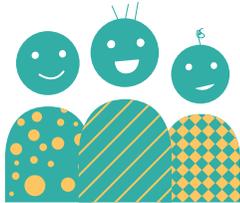
Respect



Reconnaître et garantir le droit de l'enfant au **respect**.

2

Bienveillance



Respecter, considérer, accueillir chaque enfant en tant que sujet unique et particulier.

3

Attention



Assurer à l'enfant la protection, l'attention, l'environnement et les soins nécessaires à son bien-être et à son épanouissement.

4-5

Protection

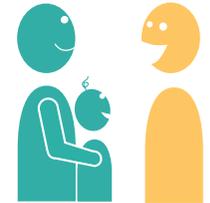
- Protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle.

- N'exercer aucun châtiement corporel aucune oppression psychologique, ni aucune violence de quelque nature que ce soit sur les enfants qui lui sont confiés.



6

Confiance



Favoriser un climat et des liens de confiance au sein de l'équipe crèche, auprès des enfants et des parents.

7

Réserve



Veiller à ce que nul enfant, nul parent et nul collaborateur ne fasse l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation.

8

Loyauté



Ne pas tenir ni véhiculer de propos diffamatoires et/ou discriminatoires sur les enfants, les parents, les collaborateurs ou l'employeur.

9

Équité



Assurer aux enfants et aux familles une équité de traitement et d'accueil.

10

Professionalisme



Adopter et développer des attitudes et des comportements professionnels.

11

Pédagogie



Connaître, comprendre, respecter et mettre en œuvre le projet éducatif et les orientations pédagogiques définis par Les Petits Chapérons Rouges.